

Présentation du chapitre 4 de l'encyclique « *Laudato si* » du pape François Père François-Xavier Desgrange

Introduction

Dans les trois premiers chapitres de l'encyclique « *Laudato si* », le pape a d'abord établi la gravité de la crise écologique. Il souligne à nouveau dans le chapitre 4 le caractère « *catastrophique* » de la situation : « *Le rythme de consommation, de gaspillage et de détérioration de l'environnement a dépassé les possibilités de la planète, à tel point que le style de vie actuel, parce qu'il est insoutenable, peut seulement conduire à des catastrophes, comme, de fait, cela arrive déjà périodiquement dans diverses régions* » (161). Réformer notre modèle de développement permettra d'éviter les conflits qui pourraient naître de la pénurie des ressources et des migrations. Le pape a montré la racine de la crise écologique : « *le paradigme technocratique* » (101) et « *un anthropocentrisme dévié* » (119), fruits d'une perte du sens de la nature.

Il y a une crise et l'écologie est la solution ; il convient donc de définir ce qu'est véritablement l'écologie, « *une écologie qui, dans ses différentes dimensions, incorpore la place spécifique de l'être humain dans ce monde et ses relations avec la réalité qui l'entoure* » (15), ce qui est l'objet du chapitre 4. Dans les trois premières parties du chapitre 4 (138-155), il présente les différentes caractéristiques de l'écologie : *environnementale, économique, sociale, culturelle et quotidienne*. En effet le pape François a posé ce principe : « *tout est intimement lié* », « *la crise mondiale* » est telle que seule « *une écologie intégrale, qui a clairement des dimensions humaines et sociales* » (137) permet de la résoudre. Le pape veut donc élargir notre regard sur le comportement écologique, pour nous éviter de faire de l'écologie une solution technique : il n'y a de véritable écologie que « *l'écologie humaine* » (155).

Le pape présente ensuite les principes de travail d'une véritable écologie, « *une écologie humaine* » (156). Ces principes sont les principes classiques de la doctrine sociale de l'Eglise : principe du « *bien commun* » (156), « *principe de subsidiarité* » (157), principe de « *la destination commune des biens* » et « *option préférentielle pour les plus pauvres* » (158). A ces principes le pape ajoute un principe : « *une solidarité intergénérationnelle* », au nom de « *la justice entre générations* » (159).

A cette occasion et comme une conclusion de ce chapitre, le pape met son lecteur devant la question du sens de la vie. Il veut ainsi montrer le fondement de notre difficulté à « *prendre au sérieux* » le défi écologique (160-161) : l'incapacité à penser une écologie intégrale est liée à une incapacité à aimer et à dépasser son égoïsme.

« *Tout est lié* » : l'exemple des îles Kiribati

L'écologie n'est pas une attitude technique. Le pape veut montrer que l'écologie est une manière de déployer notre action pour vivre de « *notre maison commune* » : un comportement écologique est la mobilisation de l'ensemble des dimensions de notre humanité. La solution à la crise écologique n'est pas seulement technique mais bien humaine. Il me semble que la situation périlleuse des îles Kiribati le manifeste clairement. Je m'appuie sur l'article d'Angela Bolis, « *Les îles Kiribati, enfer et paradis* », Le Monde, 20-21 septembre 2015, pour montrer la justesse de l'insistance du pape : « *pour sortir de la spirale de l'autodestruction dans laquelle nous nous enfonçons* » (163) il est indispensable de mettre en œuvre les « *diverses composantes d'une écologie intégrale* » (137).

Les îles Kiribati, les anciennes îles Gilbert, sont devenues l'emblème du changement climatique. Aujourd'hui l'existence même de cette petite république est en cause : ce petit pays de sable blanc et de lagon turquoise, voisin des îles Fidji, risque de disparaître, menacé par la hausse du niveau de la mer. Les 33 îles de l'archipel sont étendues sur un espace de 3,5 millions de km², à peu près la superficie de l'Inde. L'altitude est de 2m en moyenne au-dessus de l'océan. Le réchauffement climatique entraîne la montée des eaux ; si rien n'est fait, la montée des eaux dans la région dans de l'archipel atteindrait en 2100 98 cm, c'est-à-dire un tiers de l'altitude maximale de Tarawa, l'île principale de l'archipel. 50% à 80% de certaines localités disparaîtraient. En outre la montée des eaux entraîne un autre problème : la contamination de la lentille d'eau douce par l'eau salée.

Mais le réchauffement climatique est-il le seul responsable de la disparition possible de l'archipel ? Ce n'est pas le cas, ce en quoi l'exemple des îles Kiribati nous aide à comprendre le

chapitre 4 : « *tout est lié* ». La situation difficile de ce petit pays n'a pas pour cause le seul réchauffement climatique et la seule montée des eaux. L'histoire a modifié la manière dont les hommes se sont « *inclus* » dans la nature. Quand les îles Kiribati faisaient partie de l'Empire britannique (1916-1979), les britanniques ont fait de Tarawa la capitale administrative et l'unique centre urbain, dans lequel la population s'est rassemblée : la surpopulation et la pression démographique ont entraîné la disparition de la mangrove et donc les côtes n'étant plus protégées et les habitants extrayant le sable de plages déjà grignotées par la mer, l'érosion s'est accentuée. Pendant la seconde guerre mondiale, des tunnels et 500 ouvrages de défense ont été construits ; de nombreuses routes ont modifié les chenaux, les courants et les mouvements de sable, ce qui fragilise l'équilibre de cet « *écosystème* » qui a longtemps pu être un lieu de vie pour l'homme.

L'histoire n'explique pas seule la fragilisation des îles Kiribati. La culture de la population n'a pas été prise en compte. Personne n'a expliqué aux habitants les répercussions sur l'écosystème du mode de vie qui leur a été imposé. La pollution et l'absence d'un réel réseau d'eaux usées abîme le corail : le corail est un organisme vivant qui grandit de 8mm par an, ce qui permettrait de maintenir la vie humaine puisque la mer monte de 2,9mm par an. Mais il peine aujourd'hui à grandir en raison des débris plastiques et électroniques, des vieux jerricans, des pièces de voitures et des liquides viciés et toxiques qui aboutissent dans la mer.

On voit bien ici que le problème des îles Kiribati est à la confluence de nombreuses dynamiques : dynamique de développement humain, dynamique environnementale, dynamique sociale et culturelle. La situation des îles Kiribati manifeste bien la pertinence de la conviction du pape : l'écologie ne consiste pas à trouver un seul facteur explicatif et une seule solution mais à porter « *un regard plus intégral et plus intégrant* » sur les problèmes actuels (141). Et la solution n'est pas seulement technique : il est possible d'envisager un avenir pour ces îles si toutes les capacités humaines sont mobilisées pour mettre en place une « *solution intégrale* » (139). L'écologie n'est pas une technique mais une manière de vivre le développement. Cet exemple va nous aider à étudier cette « *écologie intégrale* » que décrit le pape au début de ce chapitre (138-155).

1 Qu'est-ce que l'écologie ? (138-155)

L'écologie est née de la prise de conscience de la gravité des bouleversements de l'équilibre naturel de la planète. Prenons comme indicateur le réchauffement climatique : depuis 1750, début de l'ère industrielle, les émissions de gaz à effet de serre ont fortement augmenté : pour le gaz carbonique (CO²) de 40%, pour le méthane (CH⁴) de 150%, pour le protoxyde d'azote (N²O) de 20%. Ce qui entraîne une hausse de température : 1°C en France mais de 2° à 4°C dans les régions polaires. Et si votre congélateur baisse d'un seul degré, plus rien n'est congelé... Les impacts du réchauffement climatiques sont nombreux et liés les uns aux autres : risque accru de submersions côtières et d'inondations, disparition accélérée d'espèces végétales et animales ; multiplication des vagues de chaleur, canicules, sécheresses, incendies, effets sur les rendements des cultures. L'émission de CO² entraîne aussi une acidification des océans et donc une perturbation des écosystèmes marins avec un risque alimentaire pour les populations se nourrissant de poissons.

Pour le pape, l'écologie est une manière d'organiser l'activité humaine qui permettra à l'homme de vivre sur la planète. Le but de l'écologie est bien de permettre la vie de l'homme. L'homme, c'est-à-dire tous les hommes, les pauvres comme les riches. La planète doit être comprise comme une « *maison* » et une « *maison commune* » ; la maison des pauvres et des riches. Pour permettre la vie de tous sur Terre, il faut travailler à « *la sauvegarde de notre maison commune* » : non pas préserver le milieu de vie des populations privilégiées mais mettre en œuvre une attitude globale qui soit une politique de développement bénéfique pour tous. L'écologie est donc « *intégrale* » à un double titre : elle « *n'exclue pas l'être humain* » (124) et elle mobilise les différentes dimensions de l'agir humain. Cette écologie repense donc la relation entre l'être humain et son environnement et reconsidère le modèle de développement : ce développement se veut bénéfique pour tous et conscient des limites de la planète. Pour mettre en place ce « *développement plus sain, plus humain, plus social et plus intégral* » (112), il faut promouvoir une « *intervention humaine qui vise le développement prudent du créé* » (124). Cette « *approche écologie du réel se fonde sur une rupture avec la vision consumériste de l'être humain* » et avec la recherche d'une

solution seulement technique. C'est pourquoi le pape présente les différentes « *composantes* » d'un agir écologique.

1.1 L'écologie est environnementale : écosystème et méthodologie (138-140). Le pape met ici en valeur la notion d'écosystème afin de justifier une manière juste de regarder le défi écologique. Il s'agit ici de trouver la bonne méthodologie. Notre perception du réel et de la crise écologique doit être modifiée et ajustée à la réalité de notre monde. Les hommes d'aujourd'hui doivent comprendre qu'ils dépendent d'une réalité qui leur est antérieure : « *nous vivons et agissons à partir d'une réalité qui nous a été offerte au préalable, qui est antérieure à nos capacités et à notre existence* » (140). Et l'action des hommes agit sur l'environnement. Ne pas en prendre pleinement conscience conduirait à trouver des solutions partiellement adaptées au problème écologique. Or se contenter d'une « *réponse spécifique et indépendante* » peut entraîner un désastre alors même qu'on aura cherché à préserver une richesse naturelle ou une espèce en voie de disparition.

Car parler d'environnement peut être trompeur. La nature n'est pas « *un simple cadre de vie* » (139), le décor de l'activité des hommes. La nature est « *un ensemble harmonieux d'organismes* », un « *réseau* », une multiplicité d'unités qui forment un système : la nature est composée d'« *écosystèmes* ». Les êtres ne sont pas isolés les uns des autres : « *tout est lié* ». L'homme doit lui-même se comprendre comme appartenant à la nature. L'homme a un substrat, la nature, il ne doit pas l'oublier. L'homme écologique ne gère pas des ressources : il mesure les « *interactions des systèmes naturels entre eux et avec les systèmes sociaux* ». Il se reconnaît comme vivant « *à partir d'une réalité qui est antérieure à nos capacités et à notre existence* » (140). Et donc il doit intégrer dans sa réflexion l'interaction des réalités les unes avec les autres : ainsi il sera possible de façonner une politique de développement qui permette la viabilité à long terme de « *notre propre existence* », car « *la capacité de régénération de chaque écosystème* » ayant été prise en compte.

C'est pourquoi l'écologie implique une « *analyse de fonctionnement de la société* », pour chercher « *des solutions intégrales* ». Le pape présente ici la méthodologie qu'implique l'écologie : un temps de réflexion pour étudier « *la relation* » qui existe entre la nature et la société qui l'habite, le rassemblement des « *connaissances* » (138) et la mesure de « *l'impact d'une initiative concrète sur l'environnement* » par des « *recherches constantes* » (140). Ainsi il sera possible de trouver une « *solution* » qui préserve véritablement la nature et la vie de l'homme.

Cette méthodologie implique de prendre le temps et les moyens de la recherche scientifique. La volonté d'aider le développement et de contribuer à la préservation de l'environnement ne suffit pas. Il est indispensable de mener un long et patient travail de recherche scientifique. Prenons l'exemple de « *la fausse bonne idée du jatropha* » au Sénégal. La culture du jatropha fut considérée dans les années 2008-2009 comme « *l'or vert du désert* ». Pour pallier les coupures d'électricité et limiter les importations de pétrole, le gouvernement décida de cultiver de manière intensive cette plante capable de résister au manque d'eau : l'huile de jatropha permet en effet de fabriquer des biocarburants. Mais les études n'avaient pas été menées jusqu'au bout : on sait aujourd'hui que la culture du jatropha a des rendements bien plus minimes qu'espérées, qu'elle peut appauvrir les sols et a un impact sur la biodiversité ; heureusement elle n'a pas enthousiasmé les agriculteurs qui ont refusé de passer à une exploitation intensive, qui aurait compromis la sécurité alimentaire. Je m'appuie ici sur l'article de Lou Garçon, « *La fausse bonne idée du jatropha* », La Croix, 16 octobre 2015.

1.2 L'écologie est économique : croissance, écologie et politique (141). Puisque « *tout est lié* », le souci écologique doit animer le développement économique. La prospective économique doit se faire écologique, en veillant à « *la protection de l'environnement* » (141) et en reconnaissant le primat de l'humain : c'est pourquoi le pape demande d'unir « *l'analyse des problèmes environnementaux* » et « *l'analyse des contextes humains, familiaux, de travail, urbains, et de la relation de chaque personne avec elle-même qui génère une façon déterminée d'entrer en rapport avec les autres et avec l'environnement* » (141). Pour le pape, l'humanisme est essentiel pour ne pas bâtir un développement vain et dangereux pour l'homme. Une intégration renouvelée de l'économie

et du politique est nécessaire, tant au niveau de l'action gouvernementale que de l'investissement de la société civile : croissance économique et protection de la planète peuvent aller de pair si le politique joue son rôle.

Ce que fait comprendre Pierre André de Chalendar, le PDG de Saint-Gobain : *« Il faut réconcilier économie et écologie. Les entreprises ne sont pas le problème mais elles sont, en grande partie, la solution. Mais les entreprises ont besoin de visibilité. Les gouvernements doivent mettre en place des mécanismes clairs. Les entreprises ont beaucoup bougé car elles ont envie d'être citoyennes et qu'il s'agit d'opportunités économiques. Nous n'avons pas attendu les demandes de nos clients. La stratégie de Saint-Gobain est de contribuer de manière très importante à la solution.*

Ce n'est pas facile car nous avons besoin d'énergie pour faire du verre. Pour faire de la rénovation énergétique de bâtiments, pour améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments, utile pour le climat, nous avons besoin de double vitrage. Or pour le fabriquer il faut de l'énergie et aujourd'hui cette énergie vient des fossiles et du gaz. Mais il faut savoir que cette énergie est économisée en trois mois d'utilisation dans une maison isolée.

Nous nous sommes fixés des objectifs ambitieux : diminuer de 20% nos émissions de CO2 d'ici à 2025. Nous ne sommes pas les seuls. J'ai été frappé par les engagements pris par de nombreuses entreprises. La commande publique peut aussi jouer un rôle d'entraînement. Je pense aussi que la mobilisation des citoyens est importante. Les entreprises doivent répondre à ces attentes. Il ne s'agit pas de philanthropie mais d'intérêt bien compris. Je cite ici un entretien avec Yannick Jadot, propos recueillis par Simon Roger, Le Monde, 5 décembre 2015.

Il est possible aujourd'hui de changer de modèle économique mais cela implique une mobilisation politique, ce que l'on appelle une « politique publique ». L'exemple du Royaume Uni est intéressant. L'éolien offshore et l'éolien terrestre représente aujourd'hui 10,8% de la part d'électricité totale. Le rôle des autorités a permis des investissements et une baisse du coût de production de l'éolien offshore : de 190 euros le mégawatt en 2011 à 150 euros en 2016, alors que le prix de vente du mégawatt de deux EPR qui devraient être construits dans le sud-ouest du pays est de 130 euros. L'éolien sera bientôt compétitif. Je m'appuie ici sur l'article de Tristan de Bourbon, « *Le Royaume Uni implante le plus grand parc éolien en mer* », La Croix, 12 octobre 2015.

De même la mise en œuvre d'une politique publique (investissement public, crédit d'impôts, organisation et subvention de la recherche, commandes...) a permis de faire baisser en cinq ans de 70% le coût des installations solaires. Entre 2009 et 2015, les coûts du solaire photovoltaïque ont été divisés par quatre. D'ici à 2020 ce coût baisserait de 20% et d'ici à 2030 de 40%, grâce à la hausse des volumes de production des panneaux et à l'amélioration des rendements de l'électricité produite (chiffres AIE, La Croix, 30 septembre et 11 décembre 2015).

Les entreprises attendent une autre grande initiative politique : fixer un prix au carbone émis par les entreprises pour les inciter à ne plus recourir à des énergies mauvaises pour l'environnement. Gérard Mestrallet président d'Engie (ex GDF Suez), explique l'attente des grands énergiciens réunis au sein du groupe Magritte : *« Dès 2013 nous avons souligné la nécessité de s'appuyer sur un prix du carbone attractif, suffisamment élevé pour qu'il encourage les opérateurs à investir dans les énergies vertes (solaire, éolien, biomasses...) et à limiter leurs émissions en CO2 »*. La volonté politique permet une évolution du système énergétique. Gérard Mestrallet explique le choix d'Engie d'investir à grande échelle dans le gaz : *« Cette source d'énergie est un bon complément aux énergies renouvelables, pour pallier le cas échéant leur intermittence. Le gaz produit 30% de moins de CO2 que le charbon et n'émet aucune particule. Pékin a officiellement décidé de remplacer toutes ses centrales à charbon par des centrales à gaz, avec à la clé un gain économique important et des économies en termes d'émissions de CO2 conséquentes »*. Je cite ici l'article de Frédéric de Monicault, « *Engie ne construira plus de centrales à charbon* », Le Figaro, 15 octobre 2015.

1.3 L'écologie est sociale : développement et institutions (142). Un développement respectueux de l'homme et capable de garantir sa vie et sa survie implique de construire un nouveau rapport à la nature : un chantier social doit donc être ouvert. Nous avons vu la corrélation entre l'économie et le politique. Cela ne suffit pas : comment réformer le rapport à la nature et les fondements de l'économie si la société ne fonctionne pas ? Ce sont « *les institutions qui régulent les relations*

humaines » (142). Les institutions doivent donc être respectées et le sens de la loi honoré. Le pape déplore « un niveau institutionnel précaire » et des législations qui « restent ordinairement lettre mortes ». La crise écologique implique de lutter contre ceux qui ne cherchent que « le profit », hommes d'affaires, politiques ou criminels qui ne reculent pas devant « l'injustice et la violence » et « la violation fréquente des lois ».

« La mer est en train de nous emporter ». A Bargny, à 30km de Dakar, au Sénégal, l'avancée de la mer, en quarante ans, a emporté trois rangées de maisons et plusieurs cimetières. Une tempête en août 2015 a affecté 53 maisons ; les familles ont sauvé les meubles en les hissant avec des cordes. Mais l'effet du réchauffement climatique est accentué par l'exploitation abusive du sable marin. Le manque de respect de la loi accentue les problèmes écologiques. Je m'appuie ici sur l'article de Lou Garçon, La Croix, 8 décembre 2015.

De même, le manque de respect envers la loi et les institutions est flagrant en Amazonie, tant au sujet de l'exploitation de bois rares que pour le respect des cultures : assassinat de paysans et de petits propriétaires commandités par de grands propriétaires, complicité de la police, intimidations à l'encontre des avocats et des magistrats (voir 146). La loi et le droit ne sont pas respectés : la destruction de l'environnement, un développement à court terme et un désastre humain en sont les conséquences immédiates : « Il n'y a pas deux crises séparées, l'une environnementale et l'autre sociale, mais une seule et complexe crise socio-environnementale » (139).

1.4 L'écologie est culturelle : identité et engagement (143-146). Le pape souligne ici un élément fondamental d'une politique écologique : elle ne peut se faire contre la culture ou en dépit de la culture des populations. Car l'homme est au centre, c'est lui qui est responsable de la crise écologique et c'est pour lui qu'il s'agit de la résoudre. Il faut donc prendre en compte « l'identité commune d'un lieu » et « les cultures locales » (143) pour développer une économie respectueuse de l'environnement.

Il est inutile et illusoire de plaquer des choix et des projets : il faut solliciter et impliquer les populations locales : « Prétendre résoudre toutes les difficultés à travers des réglementations uniformes ou des interventions techniques, conduit à négliger la complexité des problématiques locales qui requièrent l'intervention active des citoyens » (144).

Les « schémas établis de l'extérieur » (144) sont vains. Il s'agit de mettre en place « une écologie qui, dans ses différentes dimensions, incorpore la place spécifique de l'être humain dans ce monde et ses relations avec la réalité qui l'entoure » (15). C'est pourquoi le pape demande à ce que les identités locales soient préservées : elles font partie de ces différents écosystèmes qu'il faut protéger car elles sont un élément de ce qui permet à l'homme de vivre.

« Beaucoup de formes hautement concentrées d'exploitation et de dégradation de l'environnement peuvent non seulement épuiser les ressources de subsistance locales, mais épuiser aussi les capacités sociales qui ont permis un mode de vie ayant donné, pendant longtemps, une identité culturelle ainsi qu'un sens de l'existence et de la cohabitation. La disparition d'une culture peut être aussi grave ou plus grave que la disparition d'une espèce animale ou végétale. L'imposition d'un style de vie hégémonique lié à un mode de production peut être autant nuisible que l'altération des écosystèmes » (145).

1.5 L'écologie est quotidienne : développement et qualité de vie humaine (147-155). Dans ce nouvel exposé, le pape présente autrement ce qu'est l'écologie : une réponse au défi écologique, le fondement d'« un authentique développement » et donc d'« une amélioration intégrale de la qualité de vie » (147). Peut-être que dans les sociétés riches, où « la qualité de vie » est déjà bonne, la distinction « qualité de vie » et écologie s'est imposée. Dans les sociétés plus pauvres, le lien entre « qualité de vie » et écologie est immédiat car elles mesurent immédiatement les répercussions d'un mauvais environnement.

Fidèle à sa décision de ne pas séparer l'homme de l'environnement, le pape montre qu'une écologie véritable doit être « intégrale » donc une écologie « humaine » (148) et quotidienne. Le développement économique doit permettre de vivre « une identité intégrée et heureuse » (147). La

crise écologique n'est pas seulement une crise des ressources naturelles mais une crise de notre capacité à vivre sereinement et dans un bonheur réel et non saisonnier ou virtuel. La réforme de notre société doit contribuer à permettre un réel bonheur humain. Le pape pose un principe simple : « *la corrélation entre l'espace et la conduite humaine* » (150), le cadre a un retentissement sur la vie, ce que nous mesurons facilement en pensant aux banlieues ou aux projets du grand architecte Le Corbusier. Or notre modèle de développement entraîne une vie qui peut parfois être qualifiée de « *chaotique* » (154). Reprendre et changer l'organisation du cadre de vie devient donc essentiel pour permettre une vie humaine et morale.

Le pape va énumérer cinq domaines qui doivent être examinés à l'heure où s'impose une réflexion sur notre modèle de développement : « *l'excès de stimulations* », c'est-à-dire la « *pollution visuelle et auditive* » (147) qui entraîne une « *sensation d'asphyxie* » (148) ; « *l'anonymat* » de la ville (149) et l'absence d'unité de certaines agglomérations qui interdit de se comprendre comme « *faisant partie d'un nous* » (151) ; « *le manque de logement* » (152) ; la mauvaise organisation des transports « *qui est souvent une cause de grandes souffrances pour les habitants* » (153) ; « *la relation de la vie de l'être humain avec la loi morale inscrite dans sa propre nature, relation nécessaire pour pouvoir créer un environnement plus digne* » (155).

Le pape met ainsi en perspective le but réel de l'écologie : permettre une vie sociale et heureuse, une vie communautaire et digne, une vie dans lequel « *le paysage urbain ou rural* » est perçu par les habitants comme « *un cadre cohérent avec sa richesse de sens* » (151).

Il n'y a ainsi d'écologie qu'intégrale et humaine. L'écologie du pape François est une écologie humaniste : elle donne toute sa place à l'homme. Il ne s'agit pas pour lui de préserver la planète pour elle-même, mais de permettre aux hommes d'y vivre. Il ne s'agit pas non plus pour lui de sauvegarder la planète en maintenant le mode de vie actuel, ce qui est de toute façon illusoire : vouloir préserver la planète sans remettre en cause les modes de vie et les inégalités entre les populations serait vouer à l'échec. Il n'y a d'écologie, c'est-à-dire de « *survie* » de l'homme sur cette planète, que si les modes de vie sont modifiés, ce qui implique de revenir sur les objectifs que nous fixons à la vie sur terre. L'écologie implique donc une réflexion de l'humanité sur elle-même. Mais avant d'aborder cette question, le pape va présenter les principes, qui se trouvent être ceux de la doctrine sociale de l'Eglise. Ce qui est à la fois rassurant et inquiétant : l'humanité dispose déjà d'outils pour penser le développement. Mais malgré ces notions justes et anciennes, notre situation est périlleuse. Que manque-t-il donc ? Le pape l'expliquera à la fin du chapitre : nous avons perdu le sens de la vie, à cause d'une « *détérioration éthique et culturelle* » (162)

2 La doctrine sociale de l'Eglise (156-159)

« *Tout est intimement lié* », « *la crise mondiale* » est telle que seule « *une écologie intégrale, qui a clairement des dimensions humaines et sociales* » (137) permet de la résoudre. Quels sont les principes de travail d'une véritable réforme écologique ? On ne peut veiller à « *notre maison commune* » sans améliorer la situation de tous ses habitants et sans impliquer l'ensemble de ses habitants. Pour le pape François, les principes de la doctrine sociale de l'Eglise sont donc indispensables : il s'agit du principe du bien commun, de la dignité de la personne humaine, du principe de subsidiarité, du principe de la destination commune des biens, de l'option préférentielle pour les pauvres et de la solidarité intergénérationnelle.

Le pape développe peu son exposé car il a longuement mis en valeur les principes de la doctrine sociale de l'Eglise dans l'exhortation apostolique *Evangelii Gaudium* en 2013, à laquelle il renvoie. La doctrine sociale de l'Eglise, élaborée depuis Léon XIII et enrichie par les différents pontifes, a permis aux chrétiens de porter un regard clairvoyant sur les réalités nouvelles qui ont affecté la dimension économique et sociale de notre vie : capitalisme, syndicalisme, développement, mondialisation. Aujourd'hui, cette doctrine permet de guider notre action pour résoudre la crise écologique.

2.1 Le principe du bien commun (156)

« *L'écologie intégrale est inséparable de la notion de bien commun, un principe qui joue un rôle central et unificateur dans l'éthique sociale* » (156). Le pape cite ensuite la Constitution *Gaudium et*

spes : le bien commun est « *l'ensemble des conditions sociales qui permettent, tant aux groupes qu'à chacun de leurs membres, d'atteindre leur perfection d'une façon plus totale et plus aisée* » (GS 26)
Le pape ajoute : « *Toute la société, et en elle, d'une manière spéciale l'État, a l'obligation de défendre et de promouvoir le bien commun* ». Le bien commun ne consiste pas à sacrifier la personne pour le groupe : il s'agit de favoriser la pleine croissance de chaque personne et le développement du groupe. Le pape insiste sur l'Etat car il doit veiller à ce que le choix de certains groupes ne soit pas néfaste à long terme non seulement pour les personnes composant ce groupe mais aussi pour la société à laquelle appartiennent ces groupes.

Prenons un exemple. En Italie, de nombreuses communes de montagne ont choisi de développer le tourisme sportif en créant des stations de ski. Désir de développement ? Il est indéniable que ceci a permis un enrichissement de certains. Mais aujourd'hui, en raison du réchauffement climatique, 50 de ces stations de ski ne connaissent plus un enneigement suffisant pour attirer les skieurs. La neige va-t-elle être apportée par hélicoptère comme ce fut le cas en décembre 2015 ? Des canons à neige vont-ils pallier les chutes de neige ? Comment intégrer la situation de ces communes à la société globale à laquelle elles appartiennent ? L'Etat a-t-il joué son rôle lorsque ces communes ont fait ce choix de développement économique ?

Le souci du bien commun conduit à reconsidérer le modèle de développement de ces communes. Mais le pape demande aussi que, puisque la crise écologique nous oblige à faire un bilan de nos modèles de développement, cela doit être l'occasion de veiller à « *la stabilité et la sécurité d'un certain ordre, qui ne se réalise pas sans une attention particulière à la justice distributive* » (157) et de contrer « *les inégalités* » dont sont victimes « *les personnes marginalisées, privées des droits humains fondamentaux* » (158).

Le développement économique doit être conçu pour permettre la vie de tous. En 2050, le monde devra produire 50% de nourriture en plus pour nourrir les 9 milliards d'habitants de la planète. Or le changement climatique pourrait réduire les récoltes de 25%. Une augmentation de 1,5°C à 2°C conduirait à une diminution de 40% à 80% des surfaces de cultures de maïs, mil et sorgho. La mise en place de politiques publiques permet d'une part d'éviter l'augmentation du réchauffement climatique et d'autre part d'apprendre aux populations d'Afrique à cultiver autrement : promouvoir la culture sous les arbres fruitiers de sorgho, maïs et mil ; planter après les cultures annuelles des cultures de couverture. Cela implique des études, la mise en place d'accès faciles à de nouvelles semences et de service météo et un apprentissage : une plante ne pousse pas forcément sur un sol utilisé précédemment par certaines plantes. Changer de modèle agricole permet d'augmenter les ressources alimentaires, de produire au plus près des populations et donc d'éviter des transports longs producteurs de CO², de rendre inutile les migrations de populations et de stocker le carbone dans le sol : l'idéal est de ne jamais laisser le sol nu car une plante qui pousse stocke dans le sol le carbone. Ceci rend d'ailleurs le sol plus fertile, plus aéré et davantage capable de retenir l'eau. Je m'appuie sur un entretien avec Emmanuel Torquebiau, Cirad, La Croix, 16 octobre 2015.

2.2 Le principe de subsidiarité (157)

Le pape présente un principe important de la doctrine sociale de l'Eglise, auquel il avait déjà fait allusion (144) : « *Le bien commun exige aussi le bien-être social et le développement des divers groupes intermédiaires, selon le principe de subsidiarité* » (157). En effet, « de même qu'on ne peut enlever aux particuliers, pour les transférer à la communauté, les attributions dont ils sont capables de s'acquitter de leur seule initiative et par leurs propres moyens, ainsi ce serait commettre une injustice, en même temps que troubler d'une manière très dommageable l'ordre social, que de retirer aux groupements d'ordre inférieur, pour les confier à une collectivité plus vaste et d'un rang plus élevé, les fonctions qu'ils sont en mesure de remplir eux-mêmes. L'objet naturel de toute Intervention en matière sociale est d'aider les membres du corps social et non pas de les détruire, ni de les absorber » (Compendium de la doctrine sociale de l'Eglise).

La subsidiarité doit être comprise tout d'abord dans un sens positif : offrir une aide économique, institutionnelle, législative aux entités sociales plus petites pour leur permettre d'exercer leurs responsabilités. La subsidiarité doit être également comprise dans un sens négatif :

l'État doit s'abstenir de tout ce qui restreindrait l'activité de cellules mineures et essentielles de la société.

Dans le cadre d'un développement respectueux d'une « *écologie humaine* » (156), respecter le principe de subsidiarité permet de donner à ceux qui sont les plus proches de la réalité le pouvoir de décider et d'intervenir. Prenons l'exemple de la Camargue. Les transformations actuelles de la Camargue, liées au réchauffement climatique et à l'évolution de l'économie, peuvent fournir l'exemple de l'application du principe de subsidiarité. Le sel marin, qui brûle l'herbe et fait mourir les pins, avance rapidement. L'érosion est spectaculaire : en moyenne la côte recule de 4m par an et la mer monte de 3mm. La mer ne va pas s'insinuer jusqu'à Arles mais les tempêtes vont être plus hautes et entraîner davantage de submersions. D'autant que la terre recule : en raison de l'abandon de l'agriculture au profit de la forêt dans les Alpes et de l'endiguement du Rhône et de la Durance, le fleuve n'apporte plus aux côtes d'alluvions : la mer emporte les plages et apporte le sel.

L'homme s'est établi dans le delta du Rhône, un espace à l'équilibre précaire, dans lequel, grâce à des pompes, des canaux de drainage et d'assainissement, il a pu développer un peu de culture et beaucoup d'élevage et donc y vivre. Quelle politique faut-il adopter ? En 1859 Napoléon III fit édifier la fameuse « digue à la mer » ; en 1983 des dizaines d'épis brise-lames furent construits à la suite d'un raz de marée. La Camargue est un écosystème créé par l'homme et les conséquences du développement humain remettent en cause cet écosystème. Quel est l'avenir de cet espace et des populations qui y sont établies ? Le principe de subsidiarité est ici mis en œuvre. Ce sont les communes qui décident, pour le meilleur et pour le pire. Certaines communes continuent de construire des digues, seulement il faut aller toujours plus loin pour trouver les roches et le transport coûte de plus en plus cher. D'autres communes acceptent cette évolution et n'investissent plus dans une coûteuse lutte frontale contre la mer. Je m'appuie ici sur l'article de Martine Valo « *La Camargue, fragile dentelle* », Le Monde, 25-26 octobre 2015.

2.3 La destination universelle des biens (158)

Le pape demande de « *tirer les conséquences de la destination commune des biens de la terre* » (158) En particulier et comme « *conséquence logique et inéluctable* », « *un appel à la solidarité et à une option préférentielle pour les plus pauvres* » (158). Le principe de la destination universelle des biens appelle une économie inspirée des valeurs morales qui ne perde jamais de vue ni l'origine, ni la finalité de ces biens : il s'agit de réaliser un monde juste et solidaire, où la formation de la richesse puisse revêtir une fonction positive.

Le pape avait explicité dans l'exhortation apostolique *Evangelii Gaudium*, en 2013, les implications de la destination universelle des biens et son lien avec « *l'option préférentielle pour les plus pauvres* » : « *La possession privée des biens se justifie pour les garder et les accroître de manière à ce qu'ils servent mieux le bien commun, c'est pourquoi la solidarité doit être vécue comme la décision de rendre au pauvre ce qui lui revient* » (189).

Et il écrivait ensuite : « *Pour l'Église, l'option pour les pauvres est une catégorie théologique avant d'être culturelle, sociologique, politique ou philosophique. Dieu leur accorde « sa première miséricorde » (Jean-Paul II, Homélie durant la messe pour l'évangélisation des peuples à Saint-Domingue, 11 octobre 1984, n. 5). Cette préférence divine a des conséquences dans la vie de foi de tous les chrétiens, appelés à avoir « les mêmes sentiments qui sont dans le Christ Jésus » (Ph 2, 5). Inspirée par elle, l'Église a fait une option pour les pauvres, entendue comme une « forme spéciale de priorité dans la pratique de la charité chrétienne dont témoigne toute la tradition de l'Église » (Jean-Paul II, *Sollicitudo rei socialis*, 1987, n. 42) Cette option, enseignait Benoît XVI, « est implicite dans la foi christologique en ce Dieu qui s'est fait pauvre pour nous, pour nous enrichir de sa pauvreté ». Pour cette raison, je désire une Église pauvre pour les pauvres. » (198).*

Puisque nous présentons l'exposé que fait le pape de la doctrine sociale de l'Église, je dois mentionner le principe d'interdépendance, auquel il fera allusion dans chapitre suivant (164) et qu'il avait déjà présenté dans l'exhortation apostolique *Evangelii Gaudium* en 2013 : « *L'économie, comme le dit le mot lui-même, devrait être l'art d'atteindre une administration adéquate de la maison commune, qui est le monde entier. Toute action économique d'une certaine portée, mise en œuvre sur une partie de la planète, se répercute sur la totalité ; par conséquent, aucun gouvernement*

ne peut agir en dehors d'une responsabilité commune. De fait, il devient toujours plus difficile de trouver des solutions au niveau local en raison des énormes contradictions globales, c'est pourquoi la politique locale a de nombreux problèmes à résoudre. Si nous voulons vraiment atteindre une saine économie mondiale, il y a besoin, en cette phase historique, d'une façon d'intervenir plus efficace qui, restant sauve la souveraineté des nations, assure le bien-être économique de tous les pays et non seulement de quelques-uns » (206).

2.4 La justice entre générations (159)

Le pape enfin montre qu'une écologie intégrale appelle à penser le développement en incluant les générations futures. *« La notion de bien commun inclut aussi les générations futures. Les crises économiques internationales ont montré de façon crue les effets nuisibles qu'entraîne la méconnaissance d'un destin commun, dont ceux qui viennent derrière nous ne peuvent pas être exclus. On ne peut plus parler de développement durable sans une solidarité intergénérationnelle » (159).*

Prenons l'exemple de la pêche. On observe aujourd'hui un déclin des prises. Celui-ci est lié à une surexploitation qui a mis clairement en danger le renouvellement du stock dans certaines zones. Les efforts de pêche ont été multipliés par quatre depuis 1980, le maintien de pêches non sélectives, en particulier la technique du chalutage, a un effet désastreux sur le maintien des populations de poissons. De nombreux poissons pêchés mais trop petits pour être consommés sont rejetés, morts, à la mer. Ces chiffres sont extraits de l'article de Justin Delépine, *« Une étude alerte sur la surpêche dans le monde »*, La Croix 21 janvier 2016. Cette surexploitation a un effet a sur la sécurité alimentaire des populations actuelles et bien sûr *« pour les générations futures » (159).*

On observe ainsi un paradoxe : grâce à des techniques nouvelles, la faim a baissé dans le monde : dans les pays en développement, en 1990, la pauvreté concernait 44% des habitants ; 15% aujourd'hui. Et à la même date 23% de la population de ces pays connaissaient la malnutrition ; c'est le cas de 13% de ces populations en 2014. Mais ces mêmes techniques remettent en cause la viabilité de cette amélioration et la survie des générations futures : *« Les prévisions catastrophistes ne peuvent plus être considérées avec mépris ni ironie. Nous pourrions laisser trop de décombres, de déserts et de saletés aux prochaines générations »*. Le pape invite ainsi à se mobiliser en pensant aux *« pauvres de l'avenir »* ; nous avons une grande *« responsabilité »* à l'égard de *« ceux qui devront supporter les pires conséquences » (161)* de nos décisions et de nos passivités.

3 La question du sens (160-162)

Mais le pape veut attirer notre attention sur la véritable raison de notre difficulté à mettre en place une écologie intégrale : Nous avons du mal à modifier notre mode de vie en raison de notre *« vision égoïste » (162)*. Ce qui est vrai dans la cadre de la famille est vrai dans nos conduites collectives : l'égoïsme explique la *« consommation des parents, immédiate et excessive, qui affecte leurs enfants de plus en plus de difficultés pour acquérir une maison et pour fonder une famille » (162)*. Et ce même égoïsme vorace explique notre refus d'aider les pauvres d'aujourd'hui et ceux de l'avenir en modifiant notre modèle de consommation. *« La détérioration écologique »* n'est que le symptôme d'une *« détérioration éthique et culturelle » (162)*.

Seul un renouvellement intérieur permettra de résoudre la crise écologique. Notre difficulté à admettre la crise écologique ou à reconnaître qu'il est possible de vivre et se développer autrement est révélatrice d'une incapacité à aimer et à dépasser notre égoïsme. Un travail intérieur s'impose. Il faut se poser une *« question de fond »* : s'interroger sur *« sur le monde que nous voulons laisser »*, sur *« son orientation générale »*, *« son sens »*, *« ses valeurs »*. Le pape conclut ainsi *« Si cette question de foi n'est pas prise en compte, je ne crois pas que nos préoccupations écologiques puissent obtenir des effets significatifs. Mais si cette question est posée avec courage, elle nous conduit inexorablement à d'autres interrogations très directes : pour quoi passons-nous en ce monde, pour quoi venons-nous à cette vie, pour quoi travaillons-nous et luttons-nous, pour quoi cette terre a-t-elle besoin de nous ? » (160).*

L'écologie intégrale est possible, elle permettra la survie de l'humanité, mais elle consiste à renouveler notre mode de vie : consommation, sens des priorités, organisation et vie politique, relations internationales. Cette écologie implique un renouvellement intérieur. Comment ne pas penser à la sentence de Gandhi : « *Si tu veux changer le monde commence par toi-même* » ? La bienheureuse mère Térésa connaissait la force de ce renouvellement intérieur : « *Moi seule ne peux pas changer le monde, mais je peux jeter une pierre dans l'eau pour créer de nombreuses vagues* ».